

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Politique culturelle canadienne :
Québecor déplore le favoritisme à l'égard des géants américains**

Montréal, le 28 septembre 2017 — À la suite du dévoilement de la nouvelle politique culturelle canadienne présentée par la ministre du Patrimoine canadien Mélanie Joly, Québecor déplore les choix faits par le gouvernement fédéral qui consistent à miser désormais sur les géants américains pour assurer le développement et le rayonnement de la culture d'ici.

« On ne peut que s'indigner devant le désaveu de la ministre à l'égard des entreprises d'ici, qui investissent pour soutenir le développement de notre culture, contribuent de façon marquée à notre économie et s'impliquent activement dans leur communauté », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

« La ministre avalise un système à deux vitesses. D'un côté, il y aura les plateformes étrangères qui pourront mener une concurrence déloyale en produisant du contenu sans prélever les taxes ni être soumises au cadre réglementaire canadien, tout en bénéficiant des crédits d'impôt à la production. De l'autre côté, il y aura les distributeurs et les diffuseurs d'ici qui seront taxés et tenus de respecter un cadre réglementaire strict et contraignant, une iniquité criante », a poursuivi M. Péladeau.

Il faut d'ailleurs se questionner si le gouvernement Trudeau ne s'est pas fait rouler dans la farine en acceptant, en contrepartie d'une exemption de taxes, un engagement de 100 M\$ pendant 5 ans de la part de Netflix, alors que celle-ci s'était déjà commise publiquement, en 2016, à en faire autant. Ce montant dédié au contenu canadien correspond du reste à seulement 1 % du budget global de Netflix, alors qu'à titre de comparaison, Groupe TVA investit à elle seule 300 M\$ par année, uniquement pour le marché québécois. « Cette entente dérisoire est une gifle du gouvernement à l'endroit du rôle prépondérant des radiodiffuseurs, qui sont les plus importants contributeurs au paysage audiovisuel canadien », a souligné Pierre Karl Péladeau.

Québecor soutient que le gouvernement devrait au contraire encourager les producteurs à diffuser leurs contenus sur des plateformes canadiennes, de façon à assurer la « découvrabilité » des contenus produits par les créateurs d'ici et à maintenir les téléspectateurs d'ici à l'intérieur du système de radiodiffusion canadien.

« Il ne faut pas se leurrer. La conclusion logique de cette vision gouvernementale est que l'écosystème de radiodiffusion canadien sera à terme dominé par des géants américains, avec pour seul joueur local le diffuseur public. Toute la marge de manœuvre des diffuseurs privés aura été anéantie. Ce sont les producteurs, les artistes, les artisans et les spectateurs d'ici qui s'en retrouveront ultimement perdants », a conclu M. Péladeau.

Par ailleurs, Québecor entend contribuer activement aux travaux entourant la refonte de la Loi sur la radiodiffusion, la Loi sur les télécommunications et la Loi sur le droit d'auteur. Toutefois, ce que laisse entrevoir la ministre aujourd'hui sème l'inquiétude sur la suite des choses.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 81,53 % dans Québecor Média, laquelle emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/Quebecor

— 30 —

Renseignements :

Hugo Delaney

Vice-président, Affaires publiques et communications

Québecor

514-380-1808

hugo.delaney@quebecor.com